



PREFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES

Service de l'agriculture, de la forêt  
et de l'environnement

Pôle de l'économie agricole

Secrétariat de la CDPENAF

Commission Départementale de  
Préservation des Espaces Naturels  
Agricoles et Forestiers

Séance du 26 janvier 2018

Affaire suivie par Evelyne ROGER  
Tél. : 01.34.25.24.26.  
evelyne.roger@val-doise.gouv.fr

### Avis sur le PLU arrêté de la commune de Bruyères-sur-Oise

La commune de Bruyères-sur-Oise a arrêté son PLU par délibération du conseil municipal le 24 novembre 2017. Ce projet de PLU a été présenté pour avis à la CDPENAF le 26 janvier 2018.

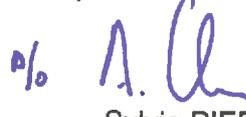
La commission s'est prononcée sur :

La consommation de 8,3 hectares pour la réalisation de 238 logements et 3 hectares de parc et de 1,5 ha pour la réalisation de 52 logements

La CDPENAF a émis **un avis favorable** à ce projet sous réserve de :

- La bonne comptabilisation des espaces utilisés pour le parc au regard des consommations réelles.
- Le souhait de redimensionner l'espace du parc.

La présidente de la CDPENAF

  
Sylvie PIERRARD